



**SOCIETE ANONYME DES BAINS DE MER
ET DU CERCLE DES ETRANGERS A MONACO
(S.B.M.)**

Société anonyme monégasque au capital de 18 160 490 euros
Siège social : Monte-Carlo - Place du Casino, Principauté de Monaco
R.C.S. Monaco 56 S 523
Siren : 775 751 878

Rapport financier semestriel

Comptes consolidés au 30 septembre 2013

www.montecarloresort.com

ISIN : MC0000031187

SOMMAIRE

Rapport semestriel d'activité	3
Comptes consolidés du Groupe	7
Rapport de l'Auditeur contractuel et des Commissaires aux Comptes	42
Attestation du responsable du rapport financier semestriel	45

SOCIETE DES BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ETRANGERS A MONACO

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 SEPTEMBRE 2013

- **Chiffre d'affaires de 309,5 millions d'euros contre 265,5 millions d'euros l'exercice précédent, avec un impact favorable de changement de périmètre de 10,8 millions d'euros au titre de la reprise de l'exploitation de l'hôtel Méridien Beach Plaza**
- **A périmètre constant :**
 - le chiffre d'affaires jeux progresse de 21 %
 - le chiffre d'affaires hôtelier est en hausse de 5 %
- **Résultat Opérationnel en amélioration de 9,1 millions d'euros pour s'établir à 30 millions d'euros contre 20,8 millions d'euros pour le premier semestre 2012/2013 et - 32,7 millions d'euros au cumul des douze mois de l'exercice passé**
- **Cette amélioration demeure a priori insuffisante pour permettre d'envisager un retour à l'équilibre des résultats opérationnels pour l'année sociale 2013/2014**
- **Résultat net consolidé s'établit en positif de 60 millions d'euros contre + 0,8 millions d'euros pour le premier semestre 2012/2013 et une perte de - 51,4 millions d'euros au cumul de l'exercice 2012/2013 avec l'impact favorable sur les résultats du premier semestre 2013/2014 de :**
 - Cessions d'actions Wynn Resorts en début d'exercice générant une plus value de 32,9 millions d'euros, alors qu'aucune cession n'était intervenue au cours de l'exercice passé
 - Nouvelle réduction significative des pertes de BetClic Everest Group, dont les résultats sont désormais proches de l'équilibre (quote-part de résultats de - 2,7 millions contre - 21,6 millions d'euros pour l'exercice précédent)

ACTIVITE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE ET FAITS MARQUANTS

Le Groupe enregistre des résultats semestriels 2013/2014 en progression par rapport au premier semestre de l'exercice précédent.

Au titre des six premiers mois de l'exercice 2013/2014, le chiffre d'affaires du Groupe s'établit à 309,5 millions d'euros contre 265,5 millions d'euros l'an passé, soit une augmentation de 17 %. Cette progression résulte de l'évolution favorable de l'ensemble des secteurs du groupe, en particulier de l'activité des jeux de table, et du changement de périmètre constitué par la reprise de l'hôtel Méridien Beach Plaza. A périmètre constant, le chiffre d'affaires consolidé s'inscrit en hausse de 13 % par rapport à l'an passé.

L'augmentation de 44 millions d'euros du chiffre d'affaires consolidé se traduit par une amélioration de 9,1 millions d'euros du résultat opérationnel. Pour le premier semestre

2013/2014, le résultat opérationnel du Groupe s'établit en effet à 30,0 millions d'euros contre 20,8 millions d'euros l'exercice passé.

Au cours du premier semestre, le Groupe a par ailleurs tiré profit du dénouement de ventes à terme souscrites l'an passé pour 400 000 actions Wynn Resorts, Ltd. se traduisant par la constatation d'une plus-value de 32,9 millions d'euros qui impacte favorablement les comptes de l'exercice 2013/2014.

De même, le Groupe bénéficie d'une nouvelle réduction significative des pertes de BetClic Everest Group, au travers d'une quote-part de 50 % du résultat mis en équivalence qui est négative de - 2,7 millions d'euros au titre des six premiers mois contre - 21,6 millions d'euros pour la même période de l'exercice passé.

Après prise en compte de ces éléments, le résultat net consolidé du premier semestre 2013/2014 est positif de 60,0 millions d'euros contre 0,8 millions d'euros pour les six premiers mois de l'exercice dernier.

Secteur jeux

Avec des recettes de 121,6 millions d'euros contre 100,8 millions d'euros l'exercice précédent, le secteur jeux présente une progression de 21 % de son chiffre d'affaires, avec cependant une évolution différente suivant les segments d'activité.

Le secteur des **jeux de table** enregistre une augmentation de 45 % de son chiffre d'affaires, à 72,6 millions d'euros au lieu de 50,2 millions d'euros pour les six premiers mois de 2012/2013, en raison de l'évolution favorable des jeux américains.

Les recettes des **appareils automatiques** s'inscrivent en revanche en diminution de 3 % pour s'établir à 49,0 millions d'euros contre 50,6 millions d'euros pour le premier semestre de l'exercice précédent.

Secteur hôtelier

Le secteur hôtelier se maintient dans la tendance favorable enregistrée au cours de l'exercice passé. Le chiffre d'affaires des six premiers mois s'établit ainsi à 172,8 millions d'euros, en augmentation de 18,3 millions d'euros soit 12 %. Cette évolution résulte tout d'abord du changement de périmètre intervenu l'an passé suite à la reprise, le 28 juin 2012, de l'exploitation du fonds de commerce du Méridien Beach Plaza. Le chiffre d'affaires du premier semestre 2013/2014 prend en compte pour la première fois les données de ce nouvel établissement pour les mois d'avril à juin, soit un chiffre d'affaires de 10,8 millions d'euros.

Les autres établissements hôteliers du Groupe présentent une progression du chiffre d'affaires de 7,5 millions d'euros, soit une hausse de 5 %, avec :

- une croissance de 4 % de l'activité **hébergement** avec l'évolution favorable de la recette moyenne chambre et la bonne tenue du taux d'occupation,
- une augmentation de 5 % des recettes de **restauration** avec une hausse des prix moyens.

Secteur locatif

Le secteur locatif regroupe les activités de location de boutiques et de bureaux ainsi que les activités des résidences hôtelières du Monte-Carlo Bay et du Balmoral.

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2013/2014 s'établit à 13,5 millions d'euros contre 11,2 millions d'euros l'an passé, soit une croissance de 20 %. Le secteur locatif

bénéficie ainsi pleinement de la location de la résidence de grand standing du Balmoral dont la mise en exploitation est intervenue dans le courant du premier semestre l'an passé.

COMPTES SEMESTRIELS

Avec un **chiffre d'affaires** consolidé de 309,5 millions d'euros pour les six premiers mois de l'exercice 2013/2014, le Groupe consolide l'évolution positive de ses activités. Cependant, l'augmentation de 44,0 millions d'euros du chiffre d'affaires qui en résulte ne se traduit qu'à hauteur de 9,1 millions d'euros en résultat opérationnel.

Le **résultat opérationnel** consolidé s'établit en effet à 30,0 millions d'euros contre 20,8 millions d'euros pour l'exercice précédent. Cette évolution favorable provient à hauteur de 11,4 millions d'euros du secteur jeux. En revanche, le résultat opérationnel du secteur hôtelier s'inscrit en recul de - 0,2 millions d'euros. Ce secteur bénéficie pourtant du changement de périmètre relatif au Méridien Beach Plaza, dont l'exploitation sur six mois permet la constatation d'un résultat complémentaire de 1,5 millions d'euros, mais il se trouve pénalisé par la révision du calendrier d'amortissement des actifs de l'Hôtel de Paris dans le cadre du projet de rénovation majeure décidé pour cet établissement. L'amortissement accéléré des actifs appelés à être détruits engendre une charge supplémentaire de 2,4 millions d'euros sur le semestre. Enfin, le résultat opérationnel du secteur locatif progresse de 1,5 millions d'euros sur la période.

Par ailleurs, le **résultat financier** progresse pour s'élever à 32,9 millions d'euros contre 1,8 million d'euros l'an passé. Des ventes à terme portant sur 400 000 actions Wynn Resorts, Ltd. ont en effet dénouées au cours du premier trimestre, qui permettent l'encaissement de 38 millions d'euros et la constatation d'une plus-value de cession de 32,9 millions d'euros.

La consolidation par **mise en équivalence de Betclik Everest Group**, groupe de jeux en ligne dont la Société des Bains de Mer détient 50 %, requiert la prise en compte de 50 % de son résultat pour la période considérée, soit une quote-part négative ramenée à - 2,7 millions d'euros au lieu de - 21,6 millions d'euros l'an passé du fait notamment de l'amélioration continue de sa performance opérationnelle.

Enfin, le **résultat net consolidé** – part du groupe s'élève à 60,0 millions d'euros pour les six premiers mois de l'exercice 2013/2014 contre 0,8 million d'euros à fin septembre 2012.

Ces résultats en amélioration permettent une progression de la Capacité d'autofinancement, qui s'établit pour les six premiers mois à 57,8 millions d'euros contre 44,1 millions d'euros pour la même période de l'exercice passé. Au 30 septembre 2013, la trésorerie nette d'endettement financier du Groupe est positive de 16,9 millions d'euros contre une trésorerie nette négative de 38,5 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2012/2013.

PERSPECTIVES – PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LE SEMESTRE A VENIR

Le caractère intrinsèquement aléatoire de l'activité des jeux rend difficile l'établissement de prévisions pour la totalité de l'exercice mais le second semestre est habituellement marqué par une diminution du résultat enregistré à fin septembre, du fait de la baisse du chiffre d'affaires une fois la saison estivale passée.

Dans une conjoncture économique internationale toujours incertaine, et faisant suite à un exercice 2012/2013 fortement déficitaire, le Groupe reste donc prudent quant aux résultats à attendre pour l'exercice en cours.

Si la poursuite du plan de relance et de redressement permet d'entrevoir de premières améliorations dans le secteur jeux et confirme les bonnes progressions réalisées l'an passé dans le domaine immobilier, ces effets sont encore insuffisants pour permettre un retour à l'équilibre des résultats opérationnels.

En termes de résultat net consolidé, une amélioration significative devrait être constatée avec l'amélioration du résultat financier suite aux cessions d'actions Wynn Resorts Ltd et une nouvelle réduction significative des pertes de BetClic Everest Group, au travers de la quote-part de 50 % du résultat mise en équivalence. Pour mémoire, le résultat net consolidé s'est établi en pertes de - 50,7 millions d'euros au cumul de l'exercice 2012/2013.

PRINCIPALES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les informations descriptives des principales transactions entre parties liées sont présentées en note 28 des Notes annexes aux comptes consolidés.

Comptes consolidés du Groupe

Bilan consolidé au 30 septembre 2013

Compte de résultat consolidé

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Tableau de variation des capitaux propres

Notes annexes aux comptes consolidés

Bilan consolidé au 30 septembre 2013

en milliers d'euros

ACTIF		30 septembre 2013	31 mars 2013
Goodwill	Note 4	32	32
Immobilisations incorporelles	Note 4	7 493	8 966
Immobilisations corporelles	Note 5	561 801	558 212
Participations mises en équivalence		55 313	58 036
Actifs financiers disponibles à la vente		23 472	40 389
Autres actifs financiers		61 020	56 672
Actifs financiers non courants	Note 6	139 805	155 097
TOTAL ACTIF NON COURANT		709 131	722 307
Stocks	Note 7	12 393	13 335
Clients	Note 8	55 127	38 693
Autres débiteurs	Note 9	24 183	21 231
Autres actifs financiers	Note 10	797	27
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 11	52 856	32 517
TOTAL ACTIF COURANT		145 357	105 804
Actifs destinés à être cédés	Note 6	23 400	37 844
TOTAL DE L'ACTIF		877 888	865 955

en milliers d'euros

PASSIF		30 septembre 2013	31 mars 2013
Capital		18 160	18 160
Primes d'émission		5 374	5 374
Réserves		439 162	490 064
Réserves liées à la variation de juste valeur des actifs financiers constatée en capitaux propres et à la comptabilisation des écarts actuariels (IAS 19 R)		25 494	53 638
Résultat de l'exercice		59 955	-50 720
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE		548 146	516 517
Intérêts minoritaires		397	166
CAPITAUX PROPRES		548 543	516 683
Emprunts et passifs financiers	Note 12	22 601	45 192
Avantages du personnel	Note 13	31 972	32 620
Provisions	Note 14	1 008	1 266
Autres passifs	Note 15	70 855	70 259
TOTAL PASSIF NON COURANT		674 980	666 019
Fournisseurs	Note 16	30 332	29 542
Autres crédateurs	Note 17	143 532	132 616
Provisions	Note 14	4 764	3 774
Passifs financiers	Note 12	24 280	34 004
TOTAL PASSIF COURANT		202 909	199 936
TOTAL DU PASSIF		877 888	865 955

Les données publiées au titre de l'exercice clos le 31 mars 2013 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode de comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux avantages du personnel postérieurs à l'emploi (voir note 2.4.)

Compte de résultat consolidé

en milliers d'euros

		1er Semestre 2013 / 2014	1er Semestre 2012 / 2013	Exercice 2012 / 2013
Produits des activités ordinaires	Note 18	309 461	265 460	424 129
Achats consommés		(33 461)	(31 218)	(50 691)
Autres charges externes		(75 152)	(58 023)	(108 864)
Impôts, taxes et versements assimilés		(19 855)	(16 267)	(28 675)
Charges de personnel	Note 19	(118 762)	(111 594)	(210 294)
Amortissements	Notes 4 & 5	(27 278)	(23 836)	(49 084)
Autres produits et charges opérationnels	Note 20	(4 962)	(3 678)	(9 261)
Résultat opérationnel	Note 21	29 992	20 844	(32 739)
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		153	44	43
Coût de l'endettement financier brut		9	555	(140)
Coût de l'endettement financier net	Note 22	162	599	(97)
Autres produits et charges financiers	Note 22	32 755	1 209	5 596
Charges d'impôt			(2)	(2)
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	Note 6	(2 722)	(21 648)	(23 425)
RESULTAT NET CONSOLIDE		60 187	1 003	(50 666)
Part des intérêts minoritaires		(231)	(215)	(54)
RESULTAT NET CONSOLIDE PART DU GROUPE		59 955	788	(50 720)
Nombre d'actions émises		18 160 490	18 160 490	18 160 490
Résultat net par action (en euros)		3,30	0,02	(2,79)
Résultat net dilué par action (en euros)		3,30	0,02	(2,79)

Etat du résultat global

Résultat net consolidé - part du groupe		59 955	788	-50 720
Autres éléments du résultat global :				
- Pertes et profits relatifs à la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente (IAS 39)	Note 6	-28 383	-3 344	3 426
- Part des sociétés mises en équivalence	Note 6	-1	81	1 538
- Variation des écarts actuariels sur engagements sociaux (IAS 19 révisée)	Note 13	239	-4 053	-6 886
RESULTAT GLOBAL TOTAL		31 811	-6 527	-52 675

Les données publiées au titre de l'exercice clos le 31 mars 2013 et du semestre au 30 septembre 2012 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode de comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux avantages du personnel postérieurs à l'emploi (voir note 2.4.)

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Comptes consolidés

en milliers d'euros

		Semestre 2013/2014	Exercice 2012/2013
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
Résultat net consolidé - part du groupe		59 955	(50 720)
Part des intérêts minoritaires		231	54
Amortissements		27 278	49 084
Résultat des sociétés mises en équivalence		2 722	23 425
Quote part de subvention virée au cpte de résultat		(490)	(981)
Variation des provisions		325	(2 913)
Gains et pertes liés aux variations de juste valeur		(236)	(910)
Autres charges et produits calculés		(42)	11
Plus et moins values de cession		(31 988)	(78)
Capacité d'autofinancement		57 755	16 972
Coût de l'endettement financier net (hors variation de juste valeur) et charge d'impôt		168	1 007
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		57 922	17 979
Impôt versé			
Diminution/(Augmentation) du BFR liée à l'activité	Note 27	(3 828)	3 848
FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'ACTIVITE		54 094	21 827
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	Notes 4, 5 & 6	(32 389)	(90 697)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations	Notes 4, 5 & 6	38 291	4 602
Incidences des variations de périmètre			(368)
Variation des prêts et avances consentis	Note 6	(4 447)	13 690
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		1 455	(72 773)
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Dividendes versés		(182)	(182)
Apports des minoritaires et variations de périmètre			
Augmentation de capital			
Variation des financements stables (dont ligne de crédit)	Note 12	(34 861)	60 286
Intérêts financiers nets reçus (versés)	Note 22	(168)	(1 007)
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		(35 211)	59 097
VARIATION DE TRESORERIE		20 339	8 151
Trésorerie à l'ouverture		32 517	24 366
Retraitement de juste valeur sur trésorerie		1	0
Trésorerie à la clôture		52 856	32 517
Trésorerie et équivalents de trésorerie - Actif		52 856	32 517
Banques - Passif			

Les données publiées au titre de l'exercice clos le 31 mars 2013 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode de comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux avantages du personnel postérieurs à l'emploi (voir note 2.4.)

Variation des capitaux propres

en milliers d'euros

	Capital	Primes	Eléments constatés directement en capitaux propres	Réserves et résultats accumulés	Capitaux Propres Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux Propres
1er avril 2012	18 160	5 374	55 560	490 245	569 340	113	569 453
Dividende distribué				(182)	(182)	0	(182)
Augmentation de capital							
Variation juste valeur des actifs financiers et des écarts actuariels selon IAS 19 R			(1 922)		(1 922)		(1 922)
Résultat de l'exercice				(50 720)	(50 720)	54	(50 666)
31 mars 2013	18 160	5 374	53 638	439 343	516 516	166	516 682
Dividende distribué				(182)	(182)	0	(182)
Augmentation de capital							
Variation juste valeur des actifs financiers et des écarts actuariels selon IAS 19 R			(28 145)		(28 145)		(28 145)
Résultat de l'exercice				59 955	59 955	231	60 187
30 septembre 2013	18 160	5 374	25 493	499 117	548 146	397	548 543

Tableau de variation des capitaux propres du semestre de l'exercice précédent :

1er avril 2012	18 160	5 374	55 560	490 245	569 340	113	569 453
Dividende distribué				(182)	(182)	(0)	(182)
Augmentation de capital							
Variation juste valeur des actifs financiers et des écarts actuariels selon IAS 19 R			(7 317)		(7 317)		(7 317)
Résultat de l'exercice				788	788	54	843
30 septembre 2012	18 160	5 374	48 244	490 852	562 630	166	562 797

Les données publiées au titre de l'exercice clos le 31 mars 2013 ainsi qu'au 30 septembre 2012 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode de comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux avantages du personnel postérieurs à l'emploi (voir note 2.4.).

Notes annexes aux comptes consolidés

NOTE 1 - INFORMATIONS GENERALES

La Société anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco est une société anonyme de droit monégasque, ayant son siège social Place du Casino à Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

Constituée le 1^{er} avril 1863, la société a pour principal objet l'exploitation du privilège des jeux qui lui a été consenti par l'Ordonnance Souveraine du 2 avril 1863. Concédié à l'origine pour une période de cinquante années, ce privilège a été reconduit à plusieurs reprises et sans interruption, la reconduction actuellement en cours venant à échéance le 1^{er} avril 2027, date à laquelle la société prendrait fin, sauf en cas de nouvelle prorogation.

Le capital social de la Société des Bains de Mer n'a pas évolué au cours de l'exercice. Il est constitué de 18 160 490 actions d'une valeur nominale de €1 :

- 12 160 490 actions sont cotées sur le marché Euronext Paris, compartiment B (code Euroclear MC0000031187 - BAIN)
- 6 000 000 actions, appartenant à l'Etat monégasque, sont inaliénables en vertu de la loi monégasque n°807 du 23 juin 1966.

L'Etat monégasque détient 69,1 % du capital social au 30 septembre 2013. Par notification en date du 12 mars 2012, la société QD Europe S.à.r.l., filiale de la société Qatari Diar Real Estate Investment, a indiqué détenir 1 160 882 actions, représentant 6,39 % du capital.

Droits de vote (article 30 des statuts) :

L'article 30 des statuts a été modifié par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 septembre 2006 ainsi qu'il suit :

« L'assemblée générale, ordinaire ou extraordinaire, se compose de tous les propriétaires d'une action dont le transfert aura été effectué à leur profit au moins dix jours avant le jour de l'assemblée. »

Nul ne peut prendre part aux délibérations des assemblées générales, s'il n'est pas propriétaire, lui-même, d'une action.

Tout actionnaire peut se faire représenter à l'assemblée générale par un autre actionnaire. Les pouvoirs devront être déposés deux jours avant le jour de l'assemblée. Chaque actionnaire assistant à l'assemblée générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions ».

Les comptes annuels présentés au titre du premier semestre de l'exercice 2013/2014 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la société, à l'occasion de sa réunion du 27 novembre 2013.

NOTE 2 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 - Référentiel comptable

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de la Société des Bains de Mer et de ses filiales (« le Groupe ») ont été établis conformément aux règles et principes comptables internationaux IFRS (International Financial Reporting Standards) tels qu'adoptés dans l'Union Européenne.

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés au 30 septembre 2013 sont identiques à celles utilisées dans les états financiers au 31 mars 2013, à l'exception des changements mentionnés ci-après.

◆ Évolutions comptables mises en œuvre dans les états financiers du Groupe au 30 septembre 2013

L'application de la norme IAS 19 révisée est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013 et son application dans les comptes du Groupe constitue un changement de méthode.

Les écarts actuariels, liés à la variation du taux d'actualisation, doivent être comptabilisés en capitaux propres, alors qu'ils étaient préalablement suivis en engagement hors bilan et amortis sur 15 ans dans les résultats du groupe.

Cette approche constitue un changement de méthode impliquant l'obligation de retraiter les exercices antérieurs conformément à IAS 8.

Les états financiers comparatifs présentés au 30 septembre 2013 doivent ainsi être retraités.

Pour faciliter la compréhension des états financiers présentés, la description de ce changement de méthode comptable et ses principaux effets chiffrés sont présentés en note 2.4., et notamment le passage entre les états financiers avant application et après application de la norme IAS 19 révisée.

◆ Autres évolutions des normes comptables

Les autres nouvelles normes dont l'application est obligatoire au 1^{er} avril 2013 n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas appliqué de normes par anticipation au 30 septembre 2013 et les normes et les incidences des normes non encore adoptées par l'Union Européenne qui pourraient concerner le Groupe sont actuellement en cours d'analyse.

◆ Principes de préparation des états financiers

Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente, des instruments financiers dérivés, et de certains actifs financiers qui sont évalués à leur juste valeur.

2.2 – Méthode de consolidation

◆ 2.2.1. Périmètre et méthode de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles la Société des Bains de Mer exerce un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

Le Groupe a opté pour la consolidation par mise en équivalence de BetClic Everest Group, le contrôle étant conjoint entre les deux partenaires. Les éléments explicatifs de cette participation sont décrits dans les notes 3 et 6.

Les participations répondant au critère de contrôle exclusif, mais dont la consolidation n'aurait pas d'incidence significative, ne sont pas consolidées. Tel est le cas des sociétés filiales S.B.M. U.S.A. Incorporated et Monte-Carlo SBM Singapore Pte. Ltd. qui interviennent comme simples bureaux de représentation aux Etats-Unis et à Singapour.

La société Monaco Sports Partenaires, détenue à 40 %, n'est pas consolidée car le Groupe n'y exerce pas d'influence notable.

◆ 2.2.2. Sociétés consolidées au 30 septembre 2013

<u>NOM</u>	<u>SIEGE SOCIAL</u>	<u>% D'INTERET</u>	<u>METHODE</u>
Société Anonyme Monégasque des Thermes Marins Monte-Carlo (S.T.M.)	2, Avenue de Monte-Carlo MC 98000 – MONACO	96,00 %	Intégration globale
Société Anonyme Monégasque d'Entreprise de Spectacles (S.A.M.E.S)	Les Terrasses du Casino MC 98000 – MONACO	99,20 %	Intégration globale
Société Anonyme Monégasque Générale d'Hôtellerie (SOGETEL)	38, avenue Príncipe Grace MC 98000 – MONACO	97,00 %	Intégration globale
Société Financière et d'Encaissement (S.F.E)	Sporting d'Hiver – Place du Casino MC 98000 – MONACO	97,00 %	Intégration globale
Société Civile Particulière Soleil du Midi	Sporting d'Hiver – Place du Casino MC 98000 – MONACO	100,00 %	Intégration globale
Société Civile Immobilière de l'Hermitage	Sporting d'Hiver – Place du Casino MC 98000 – MONACO	100,00 %	Intégration globale
Société à Responsabilité Limitée Café Grand Prix	1, Quai Antoine 1er MC 98000 – MONACO	100,00 %	Intégration globale
S.à.r.l. Monte-Carlo SBM International.	1B Heienhaff L-1736 Senningerberg, Luxembourg	100,00 %	Intégration globale
S.A.S. BetClic Everest Group	5 rue François 1 ^{er} 75008 PARIS	50,00 %	Mise en équivalence
Société Hotelière du Larvotto (S.H.L.)	Sporting d'Hiver – Place du Casino MC 98000 – MONACO	98,00 %	Intégration globale

◆ 2.2.3. Date de clôture

La date de clôture de l'ensemble des filiales est le 31 mars pour l'arrêté annuel et le 30 septembre pour l'arrêté semestriel, à l'exception des sociétés du groupe BetClic Everest Group pour lesquelles l'exercice social correspond à l'année civile. BetClic Everest Group réalise un arrêté au 31 mars ainsi qu'au 30 septembre pour les besoins de la mise en équivalence dans les comptes du Groupe.

◆ 2.2.4. Estimations de la direction

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux principes IFRS, implique que la direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés au bilan et au compte de résultat au cours de l'exercice. Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des amortissements et dépréciations, de la valorisation des actifs corporels, incorporels et financiers, des avantages au personnel, des provisions et de certains instruments financiers. L'information fournie au titre des actifs et des passifs éventuels existant à la date de clôture fait également l'objet d'estimations.

◆ 2.2.5. *Ecarts d'acquisition – Goodwill*

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres des filiales et la quote-part de la juste valeur des actifs nets à la date de leur entrée dans le périmètre de consolidation. Dans le cas d'une différence négative, celle-ci est portée directement en résultat.

Conformément aux dispositions d'IAS 36, la valeur des goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au moins une fois par an.

◆ 2.2.6. *Opérations internes*

Les comptes et opérations réciproques entre les sociétés du Groupe sont éliminés.

Les provisions pour dépréciation se rapportant à des participations ou à des créances détenues sur les sociétés consolidées sont annulées.

◆ 2.2.7. *Conversion des comptes exprimés en devises*

La monnaie de présentation des comptes est l'euro et les postes de bilan exprimés en devises sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Le Groupe réalise la presque totalité de ses opérations en euros.

2.3 - Principes comptables

◆ 2.3.1. *Immobilisations incorporelles*

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût historique.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire pour les immobilisations à durée d'utilité définie :

- logiciels	amortissement sur 3 à 6 ans
- concessions	durée d'exploitation, complétée par une dépréciation en cas d'évolution défavorable par rapport aux perspectives initiales de rentabilité

Il n'y a pas d'immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie.

◆ 2.3.2. *Immobilisations corporelles*

a - Valeur brute

Conformément à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles", les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient hors les frais de la main d'œuvre interne engagée dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre des projets de construction. Conformément à la norme IFRS 1.17, les réévaluations pratiquées antérieurement à la date de transition au référentiel IFRS ont été considérées comme coût présumé à la date de réévaluation, car celle-ci était globalement comparable à sa juste valeur.

Les immobilisations corporelles sont reconnues en utilisant l'approche par composant. Selon celle-ci, chaque composant d'une immobilisation corporelle, ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation et une durée d'utilité différente des autres composants, doit être amorti séparément.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en tant qu'actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront au Groupe et qu'ils puissent être évalués de façon fiable. Les coûts d'entretien courant des immobilisations corporelles sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les coûts d'emprunts relatifs au financement d'immobilisations corporelles sont capitalisés dans le coût d'acquisition des immobilisations corporelles pour la part encourue au cours de la période de construction.

b - Contrats de location

Les contrats de location sont classés en contrats de location financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

Conformément à IAS 17 "Contrats de location", les immobilisations détenues en vertu d'un contrat de location financement sont comptabilisées à l'actif du bilan au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur, déterminées au commencement du contrat de location.

Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue des contrats de location financement. Les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif.

c - Durées d'amortissement

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction des durées d'utilité suivantes :

- constructions	17 à 50 ans
- installations techniques et matériels	3 à 15 ans
- autres immobilisations	3 à 10 ans

Les biens désignés au paragraphe a - "Régime juridique de certains biens immobiliers" de la note 5 "Immobilisations corporelles" sont normalement amortis sur leur durée d'utilité et non sur la durée de la concession.

◆ 2.3.3. Dépréciation des éléments d'actifs

Conformément à la norme IAS 36, lorsque des circonstances ou événements indiquent qu'une immobilisation a pu perdre de la valeur, et au moins une fois par an, le Groupe procède à l'examen de la valeur recouvrable de cette immobilisation ou du groupe d'actifs auquel elle appartient. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est estimée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de cette immobilisation ou du groupe d'actifs auquel elle appartient.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente correspond au prix de cession, net de frais, qui pourrait être obtenu par le Groupe dans le cadre d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché.

Une dépréciation de l'immobilisation corporelle ou incorporelle est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable de l'immobilisation est durablement inférieure à sa valeur nette comptable.

◆ 2.3.4. Actifs financiers disponibles à la vente

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont analysés comme des actifs financiers disponibles à la vente et sont comptabilisés à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans une composante distincte des capitaux propres. En cas de perte de valeur définitive, le montant de la perte est comptabilisé en résultat de la période.

◆ 2.3.5. Autres actifs financiers

Les prêts et placements long terme sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés au coût amorti suivant la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet d'une dépréciation, comptabilisée en résultat, s'il existe une indication objective de perte de valeur.

◆ 2.3.6. Actifs et passifs destinés à être cédés

Conformément à la norme IFRS 5, les actifs et passifs qui sont immédiatement disponibles pour être vendus, et dont la vente est hautement probable, sont classés en actifs et passifs destinés à être cédés. Les actifs destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur nette des coûts de cession, à l'exception, comme précisé par IFRS 5, des actifs financiers entrant dans le champ d'application de *IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* qui sont évalués conformément à cette norme.

◆ 2.3.7. Stocks

Les stocks de matières premières pour les restaurants et de fournitures sont évalués au plus bas du coût ou de leur valeur nette de réalisation. Le coût correspond au prix de revient, calculé selon la méthode du prix moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour réaliser la vente.

◆ 2.3.8. Créances clients

Les créances clients sont valorisées lors de leur comptabilisation initiale à la juste valeur. Des pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation, sous la rubrique « Autres produits et charges opérationnels ».

◆ 2.3.9. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ces actifs consistent en des placements pouvant être rendus immédiatement disponibles, soumis à un risque négligeable de changement de valeur et dont l'échéance, à l'origine, est égale ou inférieure à trois mois. Ces placements sont évalués à leur valeur de marché et les variations de valeur sont enregistrées dans le compte de résultat sous la rubrique « Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie ».

◆ 2.3.10. Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie d'avantages économiques pouvant être raisonnablement estimée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, et est actualisé lorsque l'effet est significatif.

◆ 2.3.11. *Avantages du personnel*

Les avantages offerts par le Groupe à ses salariés et retraités sont comptabilisés conformément à la norme IAS 19 révisée "Avantages du personnel".

Les paiements aux régimes de prestations à cotisations définies sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont dus.

Les engagements du Groupe en matière de retraites et indemnités assimilées pour les régimes à prestations définies sont comptabilisés sur la base d'une évaluation actuarielle des droits potentiels acquis par les salariés et retraités, selon la méthode des unités de crédit projetées, et seraient diminués, le cas échéant, de l'évaluation des fonds disponibles.

Ces estimations, effectuées à chaque clôture, tiennent compte notamment d'hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évolution des salaires et d'une actualisation des sommes à verser.

Des écarts actuariels sont constatés à chaque estimation, qui proviennent des changements d'hypothèses actuarielles et des écarts d'expérience. Ils sont suivis en capitaux propres et n'impactent pas le compte de résultat.

Sont en revanche comptabilisés sous la rubrique « charges de personnel » le coût des services rendus et la charge d'intérêt de la période.

◆ 2.3.12. *Subventions d'investissement*

Les subventions accordées au Groupe pour le financement d'investissements sont classées au passif du bilan sous la rubrique « Autres passifs à caractère non courant ». Elles sont réintégrées en résultat au même rythme que les amortissements pour dépréciation des immobilisations qu'elles permettent de financer.

◆ 2.3.13. *Instruments financiers*

Le Groupe peut utiliser des instruments financiers pour gérer et réduire son exposition aux risques de variation de cours de change, de taux d'intérêt ou de cours d'actions.

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur et toutes les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat de la période au cours de laquelle elles interviennent, et présentées au bilan sous les rubriques « Autres actifs financiers courants » ou « Passifs financiers courants ».

Les instruments dérivés qui seraient qualifiés d'instruments de couverture au sens comptable sont évalués conformément aux critères de la comptabilité de couverture de la norme IAS 39. La part des variations de valeur des éléments couverts, qui est relative à la couverture de juste valeur, est également comptabilisée en résultat de la période.

La note 24 détaille les instruments financiers utilisés par le Groupe pour assurer la gestion du risque financier.

◆ 2.3.14. *Produits des activités ordinaires*

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises commerciales ou rabais et des taxes relatives aux ventes. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés comme suit :

- les ventes de biens sont comptabilisées lors de la livraison des biens et du transfert des risques et avantages ;
- les transactions impliquant des prestations de service sont comptabilisées sur la période au cours de laquelle les services sont rendus.

Pour ce qui concerne le secteur des jeux, le chiffre d'affaires est constitué du montant net des recettes de jeux de tables et des appareils automatiques, augmenté de la recette des cartes d'entrées dans les salons et des commissions de change. Les redevances sur la recette brute des jeux sont inscrites sur la rubrique « Impôts, taxes et versements assimilés ».

Le chiffre d'affaires du secteur hôtelier correspond aux recettes hors taxes et hors service réparti au personnel.

◆ 2.3.15. *Impôts différés et régime fiscal*

La Société des Bains de Mer réalisant moins de 25 % de son chiffre d'affaires en dehors de la Principauté de Monaco, il n'est pas constaté d'impôt courant sur le résultat à l'exception de celui afférent aux activités exercées sur le territoire français. De ce fait, il n'y a pas d'impôt différé pour l'ensemble des différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé.

2.4 – Comparabilité des exercices

♦ 2.4.1. Changement de méthode lié à la comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux avantages du personnel postérieurs à l'emploi

Comme il est expliqué dans la note 2.1., le Groupe applique la norme IAS 19 révisée à compter du 1^{er} avril 2013.

Ainsi, le Groupe comptabilise les écarts actuariels relatifs aux avantages du personnel pour les régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi dans l'état du résultat global, conformément à IAS 19 révisée qui est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013.

Les provisions « Avantage au personnel » inscrites au bilan du Groupe sont de ce fait majorées des écarts actuariels précédemment comptabilisés en engagement hors bilan.

S'agissant d'un changement de méthode comptable et conformément à IAS 8, une information comparative sur l'exercice antérieur, liée à l'application rétrospective de cette méthode, est présentée.

L'impact du changement de méthode sur les capitaux propres - part du Groupe - s'élève à - 3,0 millions d'euros au 1^{er} avril 2012, - 6,7 millions d'euros au 30 septembre 2012 et à - 9,3 millions d'euros au 31 mars 2013, variations qui conduisent à augmenter la provision au bilan (passif) d'autant.

2.4.2.1. Impact sur le compte de résultat du 30 septembre 2012

	1er semestre 2012 / 2013 avant changement de méthode	Impact IAS 19 révisée	1er semestre 2012 / 2013 après changement de méthode
Charges de personnel	(111 974)	380	(111 594)
Résultat opérationnel	20 465	380	20 844
RESULTAT NET CONSOLIDE	624	380	1 003
RESULTAT NET CONSOLIDE PART DU GROUPE	409	380	788

2.4.2.2. Impact sur le compte de résultat du 31 mars 2013

	Exercice 2012 / 2013 avant changement de méthode	Impact IAS 19 révisée	Exercice 2012 / 2013 après changement de méthode
Charges de personnel	(210 972)	678	(210 294)
Résultat opérationnel	(33 417)	678	(32 739)
RESULTAT NET CONSOLIDE	(51 344)	678	(50 666)
RESULTAT NET CONSOLIDE PART DU GROUPE	(51 398)	678	(50 720)

2.4.3. Impact sur le résultat global au 30 septembre 2012

	1er semestre 2012 / 2013 avant changement de méthode	Impact IAS 19 révisée	1er semestre 2012 / 2013 après changement de méthode
Résultat net consolidé - part du groupe	409	380	788
Autres éléments du résultat global :			
- Pertes et profits relatifs à la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente (IAS 39)	-3 376		-3 376
- Part des sociétés mises en équivalence	81		81
- Variation des écarts actuariaux sur engagements sociaux (IAS 19 révisée)		-4 054	-4 054
RESULTAT GLOBAL TOTAL	-2 886	-3 674	-6 560

2.4.4. Impact sur le bilan au 31 mars 2013

PASSIF	31 mars 2013 avant changement de méthode	Impact IAS 19 révisée	31 mars 2013 après changement de méthode
Réserves liées à la variation de juste valeur des actifs financiers constatée en capitaux propres et à la comptabilisation des écarts actuariaux sous IAS 19 révisée	63 567	-9 929	53 638
Résultat de l'exercice	-51 398	678	-50 720
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	525 768	-9 251	516 517
CAPITAUX PROPRES	525 934	-9 251	516 683
Avantages du personnel	23 369	9 251	32 620
TOTAL DU PASSIF	865 955	0	865 955

2.4.5. Impact sur le tableau de flux de trésorerie au 31 mars 2013

	Exercice 2012/2013 avant changement de méthode	Impact IAS 19 révisée	Exercice 2012/2013 après changement de méthode
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
Résultat net consolidé - part du groupe	(51 398)	678	(50 720)
Variation des provisions	(2 235)	-678	(2 913)
Capacité d'autofinancement	16 972	(0)	16 972
FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'ACTIVITE			
	21 827	(0)	21 827

NOTE 3 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

▪ Participation dans BetClic Everest Group

Il est rappelé que la Société détient depuis mai 2009 une participation de 50 % dans le capital de BetClic Everest Group, à parité avec la société Mangas Lov, société contrôlée par M. Stéphane Courbit au travers de Financière Lov.

BetClic Everest Group (BEG) est composé des entités suivantes :

- les sociétés des sous-ensembles Betclik et Expekt, détenues en totalité ;
- les sociétés du sous-ensemble Bet-At-Home détenues à 61 % ;
- les sociétés du sous-ensemble Everest détenues en totalité.

Financement

Des avances en compte courant ont été consenties au cours du semestre, représentant un montant net total de 5,3 millions d'euros pour chaque associé. Ces avances ont notamment contribué au remboursement de 8,3 millions d'euros de financements souscrits par BEG auprès d'un établissement financier. Le montant total des avances en compte courant consenties par le Groupe envers BEG s'élève à 53 920 milliers d'euros.

Exploitation

La restructuration de BetClic Everest Group et les mesures d'économies entreprises pour faire face aux conditions des marchés permettent d'afficher un résultat opérationnel avant éléments non courants, stocks options et amortissements positif de 11,3 millions d'euros au 30 septembre 2013, contre un déficit de - 7 millions d'euros au premier semestre de l'an passé.

• Plan d'incitation au départ à la retraite

La Société avait annoncé, le 2 octobre 2012, un plan d'incitation au départ à la retraite, ouvert, sous certaines conditions, aux salariés de plus de 57 ans occupant un poste permanent et qui acceptent de faire valoir leurs droits à la retraite avant le 30 septembre 2013.

Pour que le salarié puisse bénéficier du plan, il fallait que son départ se traduise par l'économie d'un poste et c'était à la Société d'apprécier la réalité de cette économie. Il s'agissait donc de départs organisés dans le cadre d'un consensus, qui nécessitait l'accord du salarié et celui de la Société. Les départs intervenant dans le cadre défini ci-avant donnaient lieu au versement d'une indemnité spéciale.

Le dispositif a représenté une charge de 4,3 millions d'euros sur l'exercice clos au 31 mars 2013, montant qui correspond aux accords signés avant cette date avec les salariés concernés.

Le plan d'incitation a été prolongé sur le premier semestre de l'exercice en cours pour permettre à d'autres salariés de bénéficier de ces différents avantages. Une charge additionnelle de 1,2 million d'euros a été enregistrée dans les comptes du semestre pour ces nouveaux dossiers signés.

• Participation dans Wynn Resorts, Limited

La vente à terme de 400 000 actions, souscrite lors de l'exercice précédent, a été dénouée à son échéance en avril 2013, pour un montant de 48,9 millions de dollars soit 38 millions d'euros, générant une plus-value de 32,9 millions d'euros.

Au 30 septembre 2013, le Groupe conservait une participation de 400 000 actions dans Wynn Resorts, Limited (soit environ 0,3% de leur capital), dont 200 000 actions faisaient l'objet d'un dispositif de couverture contre le risque de variation du cours de l'action, avec la souscription d'instruments dérivés du type vente à terme.

Le dispositif de couverture mis en place permettra de garantir un cours proche de 140 dollars pour la quotité précitée à l'échéance ultime du contrat. Complété d'une vente à terme de devises pour garantir la parité entre euro et dollar US, le dénouement de ces différents instruments interviendra simultanément au 9 avril 2014 avec l'encaissement de 20 millions d'euros, et la constatation d'une plus-value de 17,5 millions d'euros qui impactera favorablement les comptes de l'exercice 2014/2015. Ces opérations ont été qualifiées d'instruments de couverture au 30 septembre 2013 et leur traitement comptable représente une charge 93 milliers d'euros sur le semestre.

NOTE 4 – GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

en milliers d'euros	Goodwill	Concessions et droits similaires	Autres	Immobilisations en cours	Total Immobilisations incorporelles
Valeur brute au 1er avril 2012	110	29 232	718	2 161	32 110
Entrées de périmètre	32				
Acquisitions		5 781	0	-1 032	4 750
Cessions / sorties d'actifs		-4 726			-4 726
Valeur brute au 31 mars 2013	142	30 287	718	1 129	32 134
Amortissement/dépréciation au 1er avril 2012	110	25 530	627		26 157
Entrées de périmètre					
Dotations aux Amortissement/dépréciation		1 737			1 737
Cessions / sorties d'actifs		-4 726			-4 726
Amortissement/dépréciation au 31 mars 2013	110	22 541	627		23 168
VALEURS NETTES au 31 mars 2013	32	7 746	90	1 129	8 966
Valeur brute au 1er avril 2013	142	30 287	718	1 129	32 134
Entrées de périmètre					
Acquisitions		87	-18	213	281
Cessions / sorties d'actifs		-1 367		-812	-2 179
Valeur brute au 30 septembre 2013	142	29 007	699	530	30 237
Amortissement/dépréciation au 1er avril 2013	110	22 541	627		23 168
Entrées de périmètre					
Dotations aux amortissement/dépréciation		943			943
Cessions / sorties d'actifs		-1 367			-1 367
Amortissement/dépr. au 30 septembre 2013	110	22 117	627		22 744
VALEURS NETTES au 30 septembre 2013	32	6 890	72	530	7 492

Les goodwill représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres de filiales et la quote-part de la juste valeur des actifs nets des dites filiales à la date d'acquisition.

Le poste "immobilisations incorporelles" comprend essentiellement :

- l'indemnité d'acquisition des droits aux bénéfices versée à la S.A.M. Loews Hotels Monaco pour 10 671 milliers d'euros, suite à la reprise de la gestion complète de l'établissement du Sun Casino par la Société des Bains de Mer en juillet 1995. Cette indemnité, qui est comptabilisée sous la rubrique "concessions et droits similaires", a été amortie en totalité sur une période courant jusqu'au 31 mars 2007
- les logiciels et développements informatiques.

NOTE 5 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

en milliers d'euros	Terrains	Constru- -ctions	Installations techniques et matériels	Autres immobili- -sations	Immobi- -lisations en cours et acomptes	Total
Valeur brute au 1er avril 2012	158 574	701 225	203 291	65 006	42 172	1 170 267
Entrées de périmètre (1)				9 713		9 713
Acquisitions		47 830	7 210	3 185	-1 555	56 670
Cessions / sorties d'actifs		-5 411	-2 954	-888	-1 083	-10 335
Valeur brute au 31 mars 2013	158 574	743 645	207 547	77 015	39 534	1 226 315
Amortissement/dépréciation au 1er avril 2012	38 106	391 865	148 947	47 647		626 566
Entrées de périmètre						
Dotations aux amortissements		25 728	14 970	6 650		47 348
Cessions / sorties d'actifs		-3 714	-2 753	656		-5 811
Amortissement/dépr. au 31 mars 2013	38 106	413 879	161 164	54 953		668 103
VALEURS NETTES au 31 mars 2013	120 467	329 765	46 383	22 062	39 534	558 212
Valeur brute au 1er avril 2013	158 574	743 645	207 547	77 015	39 534	1 226 315
Entrées de périmètre						
Acquisitions		5 443	1 254	1 699	21 889	30 285
Cessions / sorties d'actifs		-751	-2 389	-1 022		-4 162
Valeur brute au 30 septembre 2013	158 574	748 336	206 411	77 692	61 423	1 252 437
Amortissement/dépréciation au 1er avril 2013	38 106	413 879	161 164	54 953		668 103
Entrées de périmètre						
Dotations aux amortissements (2)		13 000	7 344	5 973		26 316
Cessions / sorties d'actifs		-596	-2 207	-981		-3 783
Amortissement/dépr. au 30 septembre 2013	38 106	426 283	166 302	59 945		690 636
VALEURS NETTES au 30 septembre 2013	120 467	322 053	40 110	17 747	61 423	561 801

(1) correspond à l'entrée de périmètre de la Société Hôtelière du Larvotto en date du 28 juin 2012. Cette opération constituait un regroupement d'entreprise au sens de la norme IFRS 3 révisée et a conduit à constater des actifs immobilisés pour 9,7 millions d'euros.

(2) l'annonce du plan de rénovation majeure de l'Hôtel de Paris devant débiter en fin d'année 2014 implique la prise en compte d'un plan d'amortissements accélérés portant sur les actifs destinés à être remplacés ou détruits au moment des travaux, ainsi que sur les actifs ayant fait l'objet, sur l'exercice 1989/1990, d'une réévaluation libre amortissable sur 50 ans. Compte tenu du planning de réalisation et de l'ampleur des travaux envisagés, il a été identifié un besoin d'amortissements complémentaires de 14,6 millions d'euros, dont 8,2 millions au titre de la réévaluation libre, dont la prise en compte de résultat interviendra dès l'exercice en cours et sur les 3 exercices prochains. Au titre du premier semestre 2013/2014, une charge d'amortissement additionnelle a donc été constatée à hauteur 2,4 millions d'euros.

a - Régime juridique de certains biens immobiliers

La Société des Bains de Mer s'est vu concéder le privilège exclusif d'exploiter les jeux sous les réserves, conditions et obligations d'un cahier des charges. Ce privilège, concédé à l'origine pour une période de cinquante années à compter du 2 avril 1863, a fait l'objet de plusieurs reconductions, dont l'avant-dernière, intervenue le 17 mars 1987, a prévu certaines dispositions en matière de régime juridique de certains biens ayant un caractère immobilier.

Un nouveau Traité de Concession signé le 21 mars 2003 avec le Gouvernement Princier, renouvelant le privilège des jeux jusqu'au 31 mars 2027, après approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17 janvier 2003 et de l'Autorité Concédante le 13 mars 2003, a repris des dispositions similaires, qui sont décrites ci-après.

Le cahier des charges prévoit qu'au terme de l'actuelle prorogation du privilège des jeux ou, en cas de reconductions ultérieures, au terme de la dernière d'entre elles, la Société des Bains de Mer remettra gratuitement à l'Autorité Concédante, le Casino de Monte-Carlo avec ses

terrasses et sa Place. Sur la base des actifs immobilisés au 30 septembre 2013, la valeur résiduelle estimative de ces biens à l'échéance de l'actuelle concession serait de l'ordre de 10,1 millions d'euros.

Il précise également qu'à l'échéance de l'actuelle prorogation du privilège des jeux ou d'une reconduction ultérieure, la Société des Bains de Mer s'engage à céder au Gouvernement Princier, à titre onéreux, tel bien inscrit sur la liste ci-après, dont l'Autorité Concédante lui aura demandé la reprise :

- Café de Paris
- Sporting Monte-Carlo
- Hôtel de Paris et jardins
- Hôtel Hermitage.

Au cas où le Gouvernement Princier demanderait une telle reprise, ces biens seraient cédés à leur valeur vénale établie au jour de la demande précitée, le prix de cession étant fixé à dire d'expert en cas de désaccord des parties.

b - Immobilisations en contrats de location-financement

Les informations relatives aux immobilisations en contrats de location-financement sont présentées en note 31 - Engagements de location.

NOTE 6 – PARTICIPATIONS MISES EN EQUIVALENCE / ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS / ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES

en milliers d'euros	Participations mises en équivalence (1)	Actifs financiers disponibles à la vente (2)	Prêts à long terme	Autres actifs financiers (3)	Total Actifs financiers non courants	Actifs destinés à être cédés (4)
Valeurs brutes au 1er avril 2012	48 877	75 488	510	79 639	155 637	
Acquisitions			48	17 940	17 988	
Classification en actifs destinés à être cédés		-37 844				37 844
Cessions			-17	-14	-31	
Reclassements	31 045			-31 045	-31 045	
Variation de valeur	-21 886	3 394			3 394	
Valeurs brutes au 31 mars 2013	58 036	41 038	541	66 521	108 099	37 844
Dépréciations au 31 mars 2012		649	341	10 010	11 000	
Dotations / reprise de dépréciation			18	21	39	
Dépréciations au 31 mars 2013		649	359	10 031	11 039	
VALEURS NETTES au 31 mars 2013	58 036	40 389	181	56 490	97 060	37 844
Valeurs brutes au 31 mars 2013	58 036	41 038	541	66 521	108 099	37 844
Acquisitions				8 739	8 739	
Classification en actifs destinés à être cédés		-21 748				21 748
Cessions			-8	-4 382	-4 390	-32 949
Reclassements						
Variation de valeur	-2 723	4 831			4 831	-3 243
Valeurs brutes au 30 septembre 2013	55 313	24 121	533	70 877	95 531	23 400
Dépréciations au 31 mars 2013		649	359	10 031	11 039	
Dotations / reprise de dépréciation						
Dépréciations au 30 septembre 2013		649	359	10 031	11 039	
VALEURS NETTES au 30 septembre 2013	55 313	23 472	173	60 847	84 492	23 400

(1) La rubrique "Participations mises en équivalence" correspond à la participation de 50 % détenue dans BetClic Everest Group. Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de cette participation dans les comptes du groupe.

en milliers d'euros	Exercice 2012/2013	1er Semestre 2013/2014
Valeur des titres en début de période	48 877	58 036
Quote-part de résultat net de la période	-23 425	-2 722
Opérations comptabilisées directement en capitaux propres		
- variation des transactions portant sur les intérêts minoritaires (a) (principalement Puts et Calls sur Bet-At-Home et Everest)	964	
- écarts de conversion	574	-1
- augmentation de capital (b)	31 045	
Variation de la période	9 159	-2 723
Valeur des titres en fin de période	58 036	55 313

(a) Les variations des transactions portant sur les intérêts minoritaires correspondent à l'incidence en capitaux des :

- opérations d'acquisitions de titres détenus par les minoritaires d'entreprises contrôlées par les entreprises associées :
 - Conformément à la norme IFRS 3 révisée, les prises de participation complémentaires dans des sociétés contrôlées sont considérées comme des transactions entre actionnaires et sont comptabilisées directement dans les capitaux propres.
- changement d'estimation d'options de ventes accordées aux minoritaires d'entreprises contrôlées par les entreprises associées :
 - Lorsque le Groupe accorde aux actionnaires minoritaires d'une filiale une option de vendre leur participation, dans les conditions prévues par la norme IAS32-IAS39, une dette financière est reconnue à hauteur de la valeur actualisée du prix d'exercice estimé. L'effet de la désactualisation est comptabilisé en résultat financier. L'effet des changements d'estimation du prix d'exercice est comptabilisé en capitaux propres conformément à IAS27R et selon les recommandations de l'AMF.

Les opérations constatées ainsi en capitaux propres sur l'exercice 2012-2013 sont celles réalisées par la société Betcliv Everest Group avec les minoritaires de ses filiales Bet-At-Home et Everest.

(b) Pour mémoire, il s'agit de l'augmentation de capital réalisée en décembre 2012, souscrite par compensation avec les prêts consentis par les deux actionnaires.

Le goodwill implicite constaté à la prise de participation s'élève à 76 176 milliers d'euros.

▪ Etats financiers résumés de BetCliv Everest Group

Les états financiers retenus au 30 septembre 2013 par le groupe S.B.M. se résument comme suit :

en milliers d'euros	Actifs	Passifs (hors capitaux propres et minoritaires)	Capitaux Propres Part du Groupe	Produit Net des Jeux (*)	Résultat Net Part du Groupe (*)
agrégats établis suivant le référentiel IFRS	231 729	259 365	-41 714	69 376	-5 444

* ces montants correspondent à la période 1^{er} avril 2013 – 30 septembre 2013.

Pour cette période, le résultat opérationnel issu de l'activité courante, avant variation nette des amortissements & provisions et déduction des frais supportés dans le cadre des restructurations et des conventions avec les parties liées, est positif de 11,3 millions d'euros au lieu d'un déficit de - 7 millions d'euros pour le premier semestre de l'exercice dernier.

(2) La rubrique "actifs financiers disponibles à la vente" comprend essentiellement :

- la comptabilisation des titres et des créances rattachées de la filiale S.B.M. U.S.A. Incorporated aux Etats-Unis pour une valeur brute de 641 milliers d'euros totalement dépréciée au 30 septembre 2013 ;

- l'enregistrement des 200 000 titres de Wynn Resorts à leur juste valeur soit 23 400 milliers d'euros, le cours de l'action Wynn Resorts, cotée au NASDAQ étant de 158,01 dollars au 30 septembre 2013 à comparer à un prix d'acquisition unitaire de 15 dollars en juin 2003. Ces 200 000 titres représentent 0,2 % environ du capital de Wynn Resorts, Limited.

Par ailleurs, les variations de juste valeur au titre de la participation dans Wynn Resorts au cours de l'exercice se sont traduites par la constatation d'une diminution des capitaux propres pour 28 383 milliers d'euros ainsi que d'une variation avec un impact favorable en résultat de 2 069 milliers d'euros.

Il convient aussi de noter l'encaissement de dividendes au cours du premier semestre de l'exercice 2013/2014 à hauteur de 460 milliers d'euros net de retenue à la source. Ces dividendes ont été perçus sur la base des 400 000 actions détenues au moment des paiements.

(3) La rubrique "autres actifs financiers" comprend essentiellement :

- les avances en compte courant consenties à Betcliv Everest Group, soit 53 920 milliers d'euros, dont un montant net de 5 285 milliers d'euros au cours de l'exercice en cours.
- le solde, soit 6 150 milliers d'euros, de l'Avance en Compte Courant effectuée au bénéfice de BetClic Everest Group en juillet 2009.
- les avances en compte courant consenties à la société Monaco Sports Partenaires pour une valeur brute de 9 940 milliers d'euros, totalement dépréciées lors de l'exercice 2010/2011.

(4) La rubrique "actifs destinés à être cédés" est constituée des 200 000 titres Wynn Resorts qui ont fait l'objet d'opérations de vente à terme initiées en fin d'exercice et dont le dénouement est prévu en avril 2014.

NOTE 7 – STOCKS

en milliers d'euros	Stocks
Valeur brute au 31 mars 2013	13 411
Dépréciation au 31 mars 2013	76
VALEURS NETTES au 31 mars 2013	13 335
Valeur brute au 30 septembre 2013	12 465
Dépréciation au 30 septembre 2013	72
VALEURS NETTES au 30 septembre 2013	12 393

Les stocks sont essentiellement constitués de boissons - vins, alcools, etc. - conservées dans les caves des établissements.

NOTE 8 – CLIENTS

en milliers d'euros	Clients
Valeur brute au 31 mars 2013	73 066
Dépréciation au 31 mars 2013	34 372
VALEURS NETTES au 31 mars 2013	38 693
Valeur brute au 30 septembre 2013	91 793
Dépréciation au 30 septembre 2013	36 666
VALEURS NETTES au 30 septembre 2013	55 127

Les créances concernent principalement le secteur jeux.

ANALYSE PAR ANCIENNETE	
Créances à moins de 6 mois	56 039
Créances entre 6 et 12 mois	6 239
Créances à plus d'un an	29 514
TOTAL VALEUR BRUTE au 30 septembre 2013	91 793

NOTE 9 – AUTRES DEBITEURS

en milliers d'euros	Avances et acomptes versés	Autres créances d'exploitation (1)	Créances diverses	Charges constatées d'avance (2)	Total
Valeur brute au 31 mars 2013	2 664	8 424	3 900	6 415	21 403
Dépréciation au 31 mars 2013			172		172
VALEURS NETTES au 31 mars 2013	2 664	8 424	3 729	6 415	21 231
Valeur brute au 30 septembre 2013	1 558	7 803	8 178	6 866	24 406
Dépréciation au 30 septembre 2013			222		222
VALEURS NETTES au 30 septembre 2013	1 558	7 803	7 956	6 866	24 183

(1) comprend notamment les créances sociales et avances au personnel, ainsi que les créances fiscales en matière de TVA

(2) comprend notamment les facturations de partenaires (associations culturelles, administration) réalisées sur des exercices civils.

NOTE 10 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

en milliers d'euros	Prêts	Autres actifs financiers	Juste valeur des instruments dérivés (1)	Total
Valeur brute au 31 mars 2013		27		27
Dépréciation au 31 mars 2013				
VALEURS NETTES au 31 mars 2013		27		27
Valeur brute au 30 septembre 2013		84	713	797
Dépréciation au 30 septembre 2013				
VALEURS NETTES au 30 septembre 2013		84	713	797

(1) correspond à la juste valeur - actif - des instruments dérivés (cf note n°24 Instruments financiers).

NOTE 11 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

en milliers d'euros	31 mars 2013	30 septembre 2013
V.M.P. ET DISPONIBILITES		
Valeurs mobilières de placement (1)	4 144	17 197
Disponibilités à terme et à vue (2)	28 372	35 659
TOTAL ACTIFS DE TRESORERIE	32 517	52 856
Banques créditrices		-650
TOTAL TRESORERIE	32 517	52 206
(1) dont gain (perte) de juste valeur	0	1

(2) la totalité des montants présentés sous la rubrique « Disponibilités à terme et à vue » est constituée de disponibilités à vue pour les deux périodes présentées.

NOTE 12 – EMPRUNTS, PASSIFS FINANCIERS ET BANQUES CREDITRICES

en milliers d'euros	31 mars 2013	30 septembre 2013
ANALYSE PAR CATEGORIES		
Emprunts auprès des établissements de crédit (1)	70 685	35 259
Dettes financières liées aux contrats de location-financement	299	233
Dettes rattachées à des participations		
Autres dettes et dépôts	6 583	6 565
Juste valeur des instruments dérivés (2)	1 628	4 175
Soldes créditeurs de banque		650
TOTAL	79 196	46 881
ANALYSE PAR ECHEANCES DE REMBOURSEMENT		
Echéances à moins d'un an	34 004	24 280
Echéances à plus d'un an et moins de cinq ans	45 192	22 601
Echéances à plus de cinq ans		
TOTAL	79 196	46 881

(1) voir tableau ci-dessous pour l'explication de cette variation.

(2) cf note n°24 Instruments financiers.

Pour assurer son financement, le Groupe dispose d'une ouverture de crédit auprès d'un pool d'établissements financiers. L'échéance finale de cette ligne de crédit est fin mars 2015, et la convention initiale de crédit prévoyait une réduction de l'encours maximum de 120 à 80 millions d'euros au 30 mars 2013, puis de 80 à 40 millions d'euros au 30 mars 2014 jusqu'au terme ultime de l'ouverture de crédit.

Par avenant en date du 10 avril 2013, le recours à un encours maximum de 120 millions d'euros a été prorogé jusqu'au 30 avril 2014.

L'ouverture de crédit étant utilisable sous forme de tirages à taux variable, un dispositif de gestion du risque de taux a été souscrit pour une durée de 5 ans à partir d'avril 2011. Ce dispositif est décrit au deuxième paragraphe de la note n°24 Instruments financiers.

L'état des lignes de crédit et découverts confirmés se présente comme suit au 30 septembre 2013 :

en milliers d'euros	Disponibles	Utilisés	Non utilisés
Ouverture de crédit revolving à taux variables	120 000	35 000	85 000
Découverts confirmés	5 000		5 000
TOTAL	125 000	35 000	90 000
ANALYSE PAR ECHEANCES DE REMBOURSEMENT			
Échéances à moins d'un an	85 000	17 500	67 500
Échéances de un à cinq ans	40 000	17 500	22 500
Échéances à plus de cinq ans			

NOTE 13 – AVANTAGES DU PERSONNEL

en milliers d'euros	31 mars 2013	Charge de la période	Versements	Ecart actuariels	30 septembre 2013
Indemnités de départ	15 778	675	-739	365	16 078
Engagements de retraite	16 686	223	-565	-606	15 738
Médailles du travail	156	9	-11	2	156
TOTAL	32 620	906	-1 315	-239	31 972

Le Groupe provisionne suivant les dispositions de la norme IAS 19 révisée (méthode des "unités de crédit projetées") l'ensemble de ses engagements au titre des retraites, indemnités de départ et médailles du travail, déterminés en fonction des conventions et accords collectifs applicables. Ces engagements ne sont pas financés par des actifs de régime.

Les hypothèses actuarielles retenues au 30 septembre 2013 sont :

- âge moyen de départ à la retraite : 62 ans
- taux de revalorisation : salaires 3,0 à 3,50 % suivant les catégories - rentes 2,5 %
- probabilité de présence dans la société au terme : taux de rotation du personnel par statuts
- taux d'actualisation : taux déterminé sur la base d'un indice Reuters correspondant au taux d'obligation d'entreprise privée de la zone euro de notation AA et de maturité 15 ans (2,96 %).
- tables d'espérance de vie : T68 2008/2010 pour les indemnités de départ – TGF05 pour les engagements de retraite

L'évolution de l'engagement actuariel se décompose comme suit :

en milliers d'euros	1er semestre 2013/2014
ENGAGEMENT ACTUARIEL A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE (COMPTABILISE AU BILAN)	32 620
Coût des services rendus	469
Charge d'intérêt	437
Prestations versées	-1 315
(Pertes) / Gains actuariels reconnus sur l'exercice	-239
ENGAGEMENT ACTUARIEL A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (COMPTABILISE AU BILAN)	31 972
Solde des écarts actuariels reconnus en capitaux propre à l'ouverture	9 929
(Pertes) / Gains actuariels reconnus sur l'exercice en capitaux propres	-239
Solde des écarts actuariels reconnus en capitaux propre à la clôture	9 690

La charge de l'exercice est constituée des éléments suivants :

en milliers d'euros	1er semestre 2013/2014
Coût des services rendus	469
Charge d'intérêt	437
CHARGE DE L'EXERCICE	906

Selon IAS 19 révisée, les écarts actuariels, qui étaient auparavant comptabilisé en partie en compte de résultat sont désormais enregistrés en totalité en capitaux propres.

Analyse de la sensibilité de la provision aux variations de taux d'actualisation :

en milliers d'euros	1er semestre 2013/2014
ENGAGEMENT ACTUARIEL A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	31 972
ENGAGEMENT ACTUARIEL A LA CLOTURE DE L'EXERCICE avec taux d'actualisation minoré de 0,5 %	33 687
Ecart	1 715
% de variation	5%
ENGAGEMENT ACTUARIEL A LA CLOTURE DE L'EXERCICE avec taux d'actualisation majoré de 0,5 %	30 475
Ecart	-1 498
% de variation	-5%

Analyse de la constitution des écarts actuariels :

en milliers d'euros	1er semestre 2013/2014
(Pertes) / Gains actuariels générés sur l'exercice	-239
dont (Pertes) / Gains actuariels liés aux hypothèses démographiques	721
dont (Pertes) / Gains actuariels liés aux hypothèses financières	-960

NOTE 14 – PROVISIONS

La variation du poste des provisions à caractère non courant, au cours du premier semestre de l'exercice 2013/2014, est constituée des éléments suivants :

en milliers d'euros	31 mars 2013	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	30 septembre 2013
PROVISIONS A CARACTERE NON COURANT					
Litiges	450				450
Autres risques	816	27	-27	-258	558
Charges					
TOTAL	1 266	27	-27	-258	1 008

Les provisions à caractère non courant sont essentiellement composées de litiges avec le personnel.

La variation du poste des provisions à caractère courant, au cours du premier semestre de l'exercice 2013/2014, est constituée des éléments suivants :

en milliers d'euros	31 mars 2013	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	30 septembre 2013
PROVISIONS A CARACTERE COURANT					
Litiges	1 359	250		-470	1 139
Autres risques	2 125	249	-42	-21	2 311
Charges	289	1 025			1 314
TOTAL	3 774	1 524	-42	-492	4 764

Les provisions à caractère courant sont essentiellement composées de risques commerciaux et de risques sociaux.

NOTE 15 – AUTRES PASSIFS A CARACTERE NON COURANT

en milliers d'euros	31 mars 2013	30 septembre 2013
Produits constatés d'avance à plus d'un an	61 592	62 674
Subvention d'investissement	8 667	8 181
TOTAL	70 259	70 855

La rubrique "produits constatés d'avance à plus d'un an" est constituée de la part à plus d'un an des loyers, des indemnités de droits au bail et d'autres produits perçus d'avance par le Groupe.

Par ailleurs, dans le cadre de la rénovation de la Salle Garnier de l'Opéra de Monte-Carlo, achevée en septembre 2005 pour un montant de 26 126 milliers d'euros, le Groupe a perçu du Gouvernement Princier une participation au financement sous forme de subvention d'investissement, pour un montant total de 17 535 milliers d'euros. La réintégration en résultat de cette subvention intervenant au même rythme que l'amortissement pour dépréciation des biens qu'elle sert à financer, un produit de 490 milliers d'euros a été comptabilisé en résultat au cours du premier semestre de l'exercice 2013/2014.

Le solde de la subvention à reprendre au cours des exercices à venir, soit 9 018 milliers d'euros se décompose en :

- 695 milliers d'euros à reprendre sur les douze prochains mois, présentés dans la rubrique "Autres créditeurs - compte de régularisation"
- 8 323 milliers d'euros à reprendre au cours des exercices 2014/2015 et suivants (rubrique "Autres passifs à caractère non courant").

NOTE 16 – FOURNISSEURS

en milliers d'euros	31 mars 2013	30 septembre 2013
Dettes fournisseurs	15 770	24 046
Factures non parvenues	13 772	6 286
TOTAL	29 542	30 332

NOTE 17 – AUTRES CREDITEURS

en milliers d'euros	31 mars 2013	30 septembre 2013
Avances et acomptes reçus	30 066	28 220
Dettes fiscales et sociales (1)	75 815	90 308
Autres dettes d'exploitation	5 496	6 942
Dettes sur immobilisations	7 547	5 724
Autres dettes	5 450	6 937
Comptes de régularisation	8 243	5 402
TOTAL	132 616	143 532

(1) Le niveau des « Dettes fiscales et sociales » est plus élevé au 30 septembre 2013 qu'au 31 mars précédent en raison du fort niveau d'activité enregistré au cours de la saison estivale.

Notes sur le compte de résultat consolidé

NOTE 18 – PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES

en milliers d'euros	31 mars 2013	30 septembre 2012	30 septembre 2013
ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITE			
Secteur jeux	176 104	100 755	121 611
Secteur hôtelier	222 262	154 488	172 772
Secteur locatif	24 550	11 214	13 508
Autres	15 304	7 716	9 884
Cessions internes	-14 092	-8 713	-8 314
TOTAL	424 129	265 460	309 461

Dans les Produits des activités ordinaires du premier semestre de l'exercice 2013/2014 figurent 10,8 millions d'euros de chiffre d'affaires réalisés par l'établissement Méridien Beach Plaza au premier trimestre, ce trimestre n'ayant pas été consolidé au cours du semestre de l'exercice précédent car l'exploitation n'a été reprise qu'à compter du 28 juin 2012.

NOTE 19 – CHARGES DE PERSONNEL

en milliers d'euros	31 mars 2013	30 septembre 2012	30 septembre 2013
CHARGES DE PERSONNEL			
Salaires et traitements	145 360	75 888	79 574
Charges sociales et autres charges assimilées	63 329	34 904	38 006
Avantages du personnel (1)	1 605	802	1 182
TOTAL	210 294	111 594	118 762

(1) Indemnités de départ, engagements de retraite, médailles du travail.

Dans les Charges de personnel du premier semestre de l'exercice 2013/2014 figurent 3,8 millions d'euros enregistrées par l'établissement Méridien Beach Plaza au premier trimestre, ce trimestre n'ayant pas été consolidé au cours du semestre de l'exercice précédent car l'exploitation n'a été reprise qu'à compter du 28 juin 2012.

NOTE 20 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

en milliers d'euros	31 mars 2013	30 septembre 2012	30 septembre 2013
COUT NET DEPRECIATION DE L'ACTIF COURANT			
Pertes sur créances irrécouvrables	-1 988	-64	-181
Reprises de provisions antérieurement constituées	5 102	598	1 041
Provisions pour dépréciation constatées sur la période	-6 543	-2 086	-3 653
TOTAL COUT NET DEPRECIATION DE L'ACTIF COURANT	-3 429	-1 551	-2 792
RESULTAT SUR CESSIONS ET SORTIES D'ACTIFS CORP. & INCORPORELS			
Produits de cession	225	75	201
Valeurs nettes des cessions et sorties d'actifs	-4 524	-1 185	-378
RESULTAT SUR SORTIES D'ACTIFS CORPORELS & INCORPORELS	-4 299	-1 111	-177
QUOTE-PART SUBVENTION INVESTISSEMENT INSCRITE EN RESULTAT			
AUTRES PRODUITS	5 694	692	1 163
AUTRES CHARGES	-8 206	-2 202	-3 646
TOTAL AUTRES PRODUITS/CHARGES OPERATIONNELS	-9 260	-3 678	-4 962

Dans les Autres produits et charges opérationnels du premier semestre de l'exercice 2013/2014 figurent – 0,4 million d'euros comptabilisés par l'établissement Méridien Beach Plaza au premier trimestre, ce trimestre n'ayant pas été consolidé au cours du semestre de l'exercice précédent car l'exploitation n'a été reprise qu'à compter du 28 juin 2012.

NOTE 21 – RESULTAT OPERATIONNEL

en milliers d'euros	31 mars 2013	30 septembre 2012	30 septembre 2013
ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITE			
Secteur jeux	-15 015	-3 212	8 200
Secteur hôtelier	920	29 233	29 075
Secteur locatif	15 910	7 482	9 023
Autres (dont frais centraux non affectés aux secteurs opérationnels)	-34 555	-12 659	-16 307
TOTAL	-32 739	20 844	29 991

Ces montants tiennent compte du changement de méthode intervenu suite à l'application de IAS 19 révisée.

La notion de résultat opérationnel par secteurs est déterminée sur la base du chiffre d'affaires du secteur déduction faite des charges et amortissements directement imputables. La nature des frais centraux non affectés aux secteurs opérationnels est précisée en note 25 – Informations sectorielles.

Dans le Résultat Opérationnel du premier semestre de l'exercice 2013/2014 figurent 1,2 million d'euros réalisés par l'établissement Méridien Beach Plaza au premier trimestre, ce trimestre n'ayant pas été consolidé au cours du semestre de l'exercice précédent car l'exploitation n'a été reprise qu'à compter du 28 juin 2012.

NOTE 22 – PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

en milliers d'euros	31 mars 2013	30 septembre 2012	30 septembre 2013
Produits perçus	43	43	153
Variation juste valeur des valeurs mobilières de placement	0	1	1
TOTAL PRODUITS DE TRESORERIE ET EQUIVALENTS	43	44	153
Charges et intérêts versés	-1 050	-112	-320
Variation juste valeur des instruments dérivés de taux	910	667	329
TOTAL COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	-140	555	9
Différences de change	-125	-39	33
Résultat sur dérivés de change			
Variation juste valeur des instruments dérivés de change			713
Plus-values de cession actifs financiers disponibles à la vente (1)			32 949
Dividendes perçus (2)	4 436	466	426
Variation juste valeur des actifs financiers et dérivés actions			-807
Autres	1 285	782	-560
TOTAL AUTRES PRODUITS/CHARGES FINANCIERS	5 596	1 209	32 755

(1) correspondait aux plus-values réalisées sur les ventes à terme d'actions Wynn Resorts, Limited

(2) correspond aux dividendes reçus de Wynn Resorts, Limited.

Autres notes complémentaires aux états financiers consolidés

NOTE 23 – EFFECTIFS

Les effectifs moyens des sociétés consolidées s'établissent comme suit :

	31 mars 2013	30 septembre 2012	30 septembre 2013
Cadres	607	609	625
Agents de maîtrise	989	190	184
Employés	2 448	3 505	3 628
TOTAL	4 044	4 303	4 436

NOTE 24 – INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont comptabilisés dans les rubriques "Autres actifs financiers" et "Autres passifs financiers" avec une distinction courant / non courant suivant leur échéance. Les principes comptables afférents à ces instruments sont décrits en note annexe n° 2.3.13.

◆ Instruments de taux

Compte tenu de l'évolution attendue de son endettement net, le Groupe a reconduit en avril 2011 un instrument dérivé de taux structuré, permettant de limiter le coût de sa dette future et les fluctuations provenant de la volatilité des taux d'intérêt. Cet instrument couvre une période de cinq années à compter du 1er avril 2011 et plafonne le taux d'intérêt à un maximum de 4,02 %. Le notionnel couvert est de 100 millions d'euros, jusqu'à l'échéance finale du contrat.

◆ **Instruments de change**

Le Groupe réalisant la presque totalité de ses opérations en euros, ses transactions ne sont pas fortement exposées au risque de change. Les activités commerciales en provenance des marchés émetteurs de la zone dollar (Etats-Unis, Canada) restent cependant sensibles à l'évolution de la parité de change. Le risque de change bilantiel est essentiellement représenté par la participation détenue dans Wynn Resorts, Limited, société américaine cotée au NASDAQ. Au 30 septembre 2013, le Groupe détient 400 000 titres à un cours de 158,01 dollars. En relation avec la vente à terme d'actions Wynn Resorts, Ltd, le Groupe a souscrit le 5 juillet 2013 des instruments dérivés de change, de type ventes à terme, portant sur 20 millions de dollars et venant à échéance en avril 2014.

◆ **Instruments de titre**

Le Groupe a souscrit en mai et juin 2013 des instruments financiers dérivés d'actions avec la vente à terme de 200 000 actions Wynn Resorts, Ltd. Ces instruments seront dénoués dans les premiers jours de l'exercice 2014/2015 simultanément avec les instruments dérivés de change.

- **Juste valeur des instruments financiers**

La juste valeur des instruments financiers souscrits par le Groupe s'établit comme suit :

en milliers d'euros	31 mars 2013	30 sept 2013
Instruments de change		713
Instruments de taux	(1 628)	(1 299)
Instruments sur titres		(2 876)
TOTAL	(1 628)	(3 462)

NOTE 25 – INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information sectorielle est présentée par secteur d'activité, et il n'est pas établi de segmentation géographique, le Groupe opérant uniquement en Principauté de Monaco et sur les communes limitrophes du territoire français.

Le Groupe a identifié quatre secteurs d'activité :

- le secteur jeux qui regroupe l'exploitation des jeux de table (jeux européens et jeux américains) et des appareils automatiques, au Casino de Monte-Carlo, au Casino du Café de Paris, au Sun Casino, au Sporting d'été sur la presqu'île du Larvotto, au Bay Casino ainsi qu'à la Rascasse. Tous ces établissements sont situés en Principauté de Monaco.
- le secteur hôtelier qui comprend l'ensemble des activités d'hébergement et de restauration, les prestations thermales et balnéaires, ainsi que toutes les prestations hôtelières annexes, délivrées dans les établissements suivants : Hôtel de Paris, Hôtel Hermitage, Monte-Carlo Bay Hotel, le Café de Paris, le Sporting d'été, le Sporting d'hiver, les Thermes Marins de Monte-Carlo, le Méridien Beach Plaza, le Casino de Monte-Carlo et le Monte-Carlo Beach, tous ces établissements étant situés en Principauté de Monaco à l'exception du dernier, situé en territoire français.
- le secteur locatif qui regroupe les activités de location de boutiques, vitrines et espaces de bureaux, la location de La Vigie, ainsi que les activités des résidences hôtelières du Monte-Carlo Bay et du Balmoral.
- le secteur Autres activités qui comprend notamment l'exploitation du drugstore dans la galerie du Café de Paris et de la boutique située Place du Casino ainsi que des prestations de services et des redevances de licences de marques.

Les charges communes ou non directement imputables à l'un de ces quatre secteurs sont présentées sous la rubrique "Résultats non répartis". Il s'agit à la fois d'éléments :

- à caractère courant comme les dépenses de siège ou les dépenses occasionnées par des projets d'entreprise non immobilisables ;
- à caractère non courant comme les dépenses de contentieux ou d'affaires sociales, les mises au rebut d'actifs immobilisés, etc.

◆ *Produits des activités ordinaires par secteur*

en milliers d'euros		Secteur jeux	Secteur hôtelier	Secteur locatif	Secteur Autres activités	Total
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES						
1er semestre 2012/2013	Produits avant éliminations intra-groupe	100 755	154 488	11 214	7 716	274 173
	Opérations intra-groupe		-8 629	-46	-38	-8 713
	Produits des activités ordinaires	100 755	145 859	11 168	7 678	265 460
1er semestre 2013/2014	Produits avant éliminations intra-groupe	121 611	172 772	13 508	9 884	317 775
	Opérations intra-groupe		-8 314			-8 314
	Produits des activités ordinaires	121 611	164 459	13 508	9 884	309 461
variation n/n-1	montant	20 856	18 600	2 340	2 206	44 001
variation n/n-1	%	20,7%	12,8%	20,9%	28,7%	16,6%

◆ *Résultat opérationnel par secteur*

La notion de résultat opérationnel par secteur est déterminée sur la base du chiffre d'affaires du secteur déduction faite des charges opérationnelles courantes directement imputables. Les charges communes ou non directement imputables sont présentées sous la rubrique "Résultats non répartis".

en milliers d'euros		Secteur jeux	Secteur hôtelier	Secteur locatif	Secteur Autres activités	Résultats non répartis	Total
RESULTAT OPERATIONNEL AVANT AMORTISSEMENTS							
1er semestre 2012/2013		747	45 034	9 652	2 318	-13 451	44 300
1er semestre 2013/2014		12 555	47 350	11 817	1 949	-16 402	57 269
variation n/n-1	montant	11 808	2 315	2 165	-369	-2 950	12 969
AMORTISSEMENTS							
1er semestre 2012/2013		-3 959	-15 801	-2 270	-395	-1 409	-23 836
1er semestre 2013/2014		-4 355	-18 274	-2 794	-422	-1 433	-27 278
variation n/n-1	montant	-396	-2 474	-624	74	-24	-3 443
RESULTAT OPERATIONNEL							
1er semestre 2012/2013		-3 212	29 233	7 482	1 822	-14 481	20 844
1er semestre 2013/2014		8 200	29 075	9 023	1 527	-17 834	29 991
variation n/n-1	montant	11 412	-158	1 541	-295	-3 353	9 147

Ces montants tiennent compte du changement de méthode intervenu suite à l'application de IAS 19 révisé.

◆ *Immobilisations corporelles et incorporelles par secteur*

en milliers d'euros	Secteur jeux	Secteur hôtelier	Secteur locatif	Secteur Autres activités	Services communs	Total
IMMOBILISATIONS NETTES						
au 31 mars 2013	61 336	331 903	136 745	9 818	27 378	567 179
au 30 septembre 2013	57 467	321 672	153 321	10 315	26 520	569 294
variation du semestre	-3 869	-10 231	16 576	497	-858	2 115
INVESTISSEMENTS						
Exercice 2012/2013	12 923	11 058	27 228	2 774	7 436	61 419
1er semestre 2013/2014	738	8 863	18 980	900	1 084	30 566

NOTE 26 – RESULTAT ET DIVIDENDE PAR ACTIONS

	31 mars 2013	30 septembre 2012	30 septembre 2013
Nombre d'actions émises à la clôture de l'exercice	18 160 490	18 160 490	18 160 490
Résultat net par action (en euros)	-2,79	0,02	3,30
Résultat net dilué par action (en euros)	-2,79	0,02	3,30

NOTE 27 – ANALYSE DES VARIATIONS DE BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

La décomposition des variations du besoin en fonds de roulement se présente comme suit :

En milliers d'euros	Exercice 2012/2013	1er Semestre 2012/2013	1er Semestre 2013/2014
Variation de besoin en fonds de roulement hors variation de périmètre			
Stocks	253	266	942
Clients	-5 319	-20 913	-16 433
Fournisseurs	-7 126	-4 070	-790
Autres créances et dettes	-1 788	-6 744	-10 874
Total hors variation de périmètre	3 848	-9 833	-3 827
Effet des variations de périmètre			
Stocks	-351	-351	
Clients	-1 393	-1 393	
Fournisseurs	-2 906	-2 906	
Autres créances et dettes	-8 183	-8 183	
Total des effets de variation de périmètre	9 345	9 345	
Variation de besoin en fonds de roulement avec variation de périmètre			
Stocks	-98	-85	942
Clients	-6 712	-22 306	-16 433
Fournisseurs	-10 032	-6 976	-790
Autres créances et dettes	-9 971	-14 927	-10 874
Total avec variation de périmètre	13 193	-488	-3 827

NOTE 28 – PARTIES LIEES

Les informations relatives aux parties liées concernent les relations avec l'Etat monégasque, qui détient 69,1 % du capital de la Société des Bains de Mer au 30 septembre 2013, les relations avec des sociétés dont les mandataires sociaux sont administrateurs de la Société des Bains de Mer, les rémunérations des mandataires sociaux et organes de gestion de la dite société et les relations avec BetClic Everest Group dont le Groupe S.B.M. détient 50 % du capital.

- Relations avec l'Etat monégasque

Tel qu'indiqué en note annexe 1 Informations générales, la Société des Bains de Mer s'est vu concéder par l'Etat monégasque le privilège exclusif d'exploiter les jeux sous les réserves, conditions et obligations d'un cahier des charges.

Ces obligations, contreparties du monopole concédé, sont définies par le contrat de concession et recouvrent notamment les domaines suivants :

- redevance annuelle sur les recettes brutes des jeux, soit 19 409 milliers d'euros pour le premier semestre de l'exercice 2013/2014. Conformément au cahier des charges le taux de redevance a été porté de 13 à 15% à compter du 1^{er} avril 2012.
- contribution à l'animation artistique et culturelle de la Principauté de Monaco, avec notamment l'apport de son concours financier aux dépenses de la saison lyrique et de ballets, et du Printemps des Arts, représentant une charge de 3 840 milliers d'euros au titre du premier semestre de l'exercice 2013/2014 ;
- participation à l'animation sportive de la Principauté de Monaco, avec l'allocation de budgets à diverses associations sportives, dont l'Automobile Club de Monaco, représentant une charge totale de 516 milliers d'euros au titre du premier semestre de l'exercice 2013/2014 ;
- domaine immobilier de la Société avec les dispositions décrites dans la note annexe 5 Immobilisations corporelles - paragraphe a - Régime juridique de certains biens immobiliers ;

- recrutement, formation et promotion de son personnel.

Par ailleurs, dans le cadre de la reprise du fonds de commerce de l'hôtel Méridien Beach Plaza, la Société Hôtelière du Larvotto, filiale à 98 % de la Société des Bains de Mer créée à cet effet, succède à une société du groupe Starman pour la durée résiduelle du contrat de location-gérance en vigueur avec le propriétaire, la Société Nationale de Financement.

- *Relations avec des sociétés liées*

Il est entretenu des relations d'affaires courantes avec des sociétés dont les mandataires sociaux sont administrateurs de la Société des Bains de Mer, à savoir la Société Monégasque pour l'Exploitation du Tournoi de Tennis, la Banque J.Safra (Monaco) S.A., la Société des Vins de Fontfroide et le Société Anonyme Monégasque Dotta Immobilier.

Les transactions entre la société mère, la Société des Bains de Mer, et ses filiales, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation.

- *Relations avec BetClic Everest Group*

A été mis en place un contrat de licence qui permet au groupe BetClic Everest Group de tirer profit, dans le domaine des jeux en ligne, de la notoriété et du prestige des marques et noms de domaine détenus par le Groupe S.B.M..

Comme exposé dans les notes 3 et 6, le Groupe a par ailleurs participé au financement de BetClic Everest Group par le biais d'avances en compte courant qui représentent 53,9 millions d'euros au 30 septembre 2013.

NOTE 29 – ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Les informations présentées ci-après excluent les engagements de location, qui sont décrits distinctement en note 31.

en milliers d'euros	31 mars 2013	30 septembre 2013
ENGAGEMENTS DONNES		
Avals, cautions et garanties (1)	59 695	54 362
ENGAGEMENTS RECUS		
Actions déposées par les Administrateurs	166	166
Avals, cautions et garanties (2)	39 489	39 986
ENGAGEMENTS RECIPROQUES		
Commandes fermes d'investissement (3)	74 910	92 410
Autres commandes fermes (4)	20 158	15 786
Ouverture de crédit et découverts autorisés non utilisés	15 000	90 000

(1) les garanties données découlent essentiellement des obligations relatives à BetClic Everest Group au titre du cautionnement de financements bancaires qui sont décrites dans le paragraphe ci-dessous.

(2) les engagements reçus sont constitués principalement des contre garanties obtenues dans le cadre des engagements donnés. Ces garanties sont également décrites dans le paragraphe ci-dessous.

(3) engagements passés dans le cadre des projets d'investissement.

(4) commandes d'achats de marchandises, matières premières, fournitures et services externes, passées auprès des fournisseurs.

Détail des engagements et garanties donnés et reçus relatifs à BetClic Everest Group :

Les engagements donnés sous la forme de cautions solidaires au titre des financements bancaires s'élèvent à 54,4 millions d'euros et concernent les opérations de financement précédemment réalisées, à savoir :

- en août 2010, la mise en place d'un emprunt de 20 millions d'euros remboursable sur sept ans et une ouverture de crédit pour un montant maximum de 20 millions d'euros, constituant au 30 septembre 2013 un engagement maximum de 23,3 millions d'euros compte tenu des remboursements intervenus au cours de l'exercice écoulé.
- en septembre 2011, la mise en place de deux crédits remboursables sur sept ans, l'un de 7,2 millions d'euros et l'autre de 15 millions d'euros, constituant globalement au 30 septembre 2013 un engagement maximum de 19 millions d'euros compte tenu des remboursements intervenus au cours de l'exercice écoulé.

Par ailleurs, dans le cadre d'une gestion efficiente de sa trésorerie, BetClic Everest Group peut recevoir les placements de trésorerie excédentaire de certaines filiales. Pour ce qui concerne les placements reçus de Bet-At-Home pour un montant de 24 millions d'euros au 30 septembre 2013, leur remboursement est garanti de façon paritaire par les deux actionnaires de BetClic Everest Group et la garantie donnée dans ce cadre par le groupe S.B.M. porte sur un montant de 12 millions d'euros au 30 septembre 2013.

Les engagements reçus relatifs à BetClic Everest Group s'élèvent à 37,5 millions d'euros et sont constitués des contre garanties obtenues dans le cadre des engagements au titre des opérations de financement. Les deux associés - le Groupe S.B.M. et Financière Lov – s'étant portés cautions solidaires en garantie des concours financiers ainsi consentis à BetClic Everest Group, et chacun des associés pouvant être appelé pour la totalité des engagements financiers, il a été instauré un mécanisme de contre-garanties réciproques à première demande entre les deux associés :

- à hauteur de 24 millions d'euros, auxquelles sont adossés des nantissements croisés de 24 000 titres BetClic Everest Group détenus par chacun d'entre eux pour les financements instaurés en 2010,
- à hauteur de 13,5 millions d'euros, auxquelles sont adossés des nantissements croisés de 13 500 titres BetClic Everest Group détenus par chacun d'entre eux pour les financements instaurés en 2011.

Les autres engagements reçus comprennent des garanties d'achèvement, délivrées par les établissements bancaires dans le cadre des opérations de développement.

Détail des autres engagements et garanties donnés et reçus :

Le Groupe poursuit une relation contractuelle à long terme avec la Société anonyme monégasque Fairmont Monte-Carlo pour la location de la salle de jeux du Sun Casino et la disposition d'un contingent de chambres au sein de l'Hôtel Fairmont.

Le contrat de location-gérance de l'hôtel Méridien Beach Plaza en vigueur avec le propriétaire comprend une clause d'indemnisation partielle de la Société Hôtelière du Larvotto en cas de rupture anticipée du bail ou en cas de non renouvellement, correspondant à 45 % de la valeur nette comptable résiduelle des immobilisations concernées.

Ont été consentis par ailleurs des baux emphytéotiques :

Tiers preneurs concernés	début de bail	fin de bail
- Société d'Investissements du Centre Cardio-Thoracique de Monaco après prorogation	31/01/1985	25/02/2043
- Société Civile Immobilière Belle Epoque	30/10/1995	29/10/2035
- Société Port View Limited avec promesse unilatérale d'extension du bail jusqu'au 30/09/2105.	25/04/1996	30/09/2094

NOTE 30 – ECHEANCIER DES ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

La nature des principaux engagements ci-dessous est présentée en note 29.

a) Obligations contractuelles

en milliers d'euros	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
PAIEMENTS DÛS PAR PERIODE				
Obligations d'achat irrévocables	108 196	56 125	42 097	9 974
TOTAL	108 196	56 125	42 097	9 974

b) Autres engagements

en milliers d'euros	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
ENGAGEMENTS DONNES				
Garanties et cautions données	54 362	23 505	27 686	3 171
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	54 362	23 505	27 686	3 171
ENGAGEMENTS RECUS				
Garanties et cautions reçues	40 152	699	25 706	13 747
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	40 152	699	25 706	13 747
ENGAGEMENTS RECIPROQUES				
Ouverture de crédit et découverts confirmés non utilisés	90 000	90 000		
TOTAL ENGAGEMENTS RECIPROQUES	90 000	90 000		

NOTE 31 – ENGAGEMENTS DE LOCATION**- Immobilisations en contrats de location-financement**

Au 30 septembre 2013, les immobilisations en location-financement retraitées dans le bilan s'élèvent à 220 millions d'euros en valeurs nettes, contre 286 millions d'euros à la clôture de l'exercice précédent. Il s'agit essentiellement de matériels bureautiques et informatiques.

L'échéancier des paiements actualisés relatifs aux contrats de location financement se présente comme suit au 30 septembre 2013 :

- dettes à moins d'un an	142 millions d'euros
- dettes à plus d'un an et moins de cinq ans	102 millions d'euros
- dettes à plus de cinq ans	néant
- total des paiements actualisés	244 millions d'euros

- Locations simples

Au 30 septembre 2013, les montants des paiements futurs minimaux actualisés à payer au titre des contrats de location simple sont :

- dettes à moins d'un an	7 248 millions d'euros
- dettes à plus d'un an et moins de cinq ans	40 299 millions d'euros
- dettes à plus de cinq ans	28 399 millions d'euros
- total des paiements actualisés	75 946 millions d'euros

Ces locations concernent essentiellement du matériel d'exploitation, des logements sociaux, et les engagements à long terme avec la Société anonyme monégasque Fairmont Monte-Carlo pour la location de la salle de jeux du Sun Casino et la disposition d'un contingent de chambres au sein de l'Hôtel Fairmont.

Deloitte & Associés

185, avenue Charles De Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

Simone Dumollard

12 avenue de Fontvieille
98004 Principauté de Monaco

André Garino

2, rue de la Lùjerneta
98000 Principauté de Monaco

**SOCIETE DES BAINS DE MER
ET DU CERCLE DES ETRANGERS
A MONACO**

Société Anonyme

Place du Casino Monte-Carlo
MC 98000 – Principauté de Monaco

**Rapport de l’Auditeur contractuel et des
Commissaires aux Comptes sur l’information
financière semestrielle 2013**

Deloitte & Associés

Simone Dumollard

André Garino

185, avenue Charles De Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

12 avenue de Fontvieille
98004 Principauté de Monaco

2, rue de la Lùjerneta
98000 Principauté de Monaco

**SOCIETE DES BAINS DE MER ET DU
CERCLE DES ETRANGERS A MONACO**

Société Anonyme

Place du Casino Monte-Carlo
MC 98000 – Principauté de Monaco

**Rapport de l'Auditeur contractuel et des Commissaires aux Comptes
sur l'information financière semestrielle 2013**

Aux Actionnaires,

En application de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la Société des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, relatifs à la période du 1er avril au 30 septembre 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I- Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale 2410 de l'IAASB relative à l'examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur de l'entité. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes internationales d'audit. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.4 de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application de la norme IAS 19 révisée.

II- Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Monaco, le 29 novembre 2013

L'Auditeur contractuel

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés

Simone DUMOLLARD

André GARINO

François-Xavier AMEYE

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

" J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice ".

Monaco, le 27 novembre 2013.

Le Président du Conseil d'Administration
Jean-Luc Biamonti



**SOCIETE DES BAINS DE MER
ET DU CERCLE DES ETRANGERS A MONACO**

www.montecarloresort.com

ISIN : MC0000031187